

**Emplois et procédure d'affectation des enseignants du second degré
dans les établissements d'enseignement supérieur pour la rentrée 2019**

| Composante | Discipline 2nd degré | Référence |
|--|--|------------------|
| Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique | EPS | 87 |

Profil court à publier : Enseignant ou enseignante du second degré en EPS

Le candidat ou la candidate recruté.e intégrera principalement l'équipe pédagogique de la licence générale et le parcours aménagé « oui si - Licence en 4 ans ». Ce parcours est à destination des étudiants « oui si » de la plateforme PARCOURSUP. Ses interventions devront permettre une remise à niveau de ces étudiants dans les différentes dimensions de la condition physique et apporter un éclairage théorique sur les Activités Physiques, Sportives et Artistiques. Au regard du profil spécifique des étudiants concernés par ce parcours, ses interventions devront privilégier les liens théorie/pratique entre les enseignements afin de favoriser les apprentissages et améliorer leur réussite. Dans ce contexte, le format TD, la pédagogie par projet et le recours aux innovations pédagogiques seront privilégiés.

Enseignement :

- **Filières de formation concernées :**

Licence mention STAPS parcours classique et parcours aménagé type 2.

- **Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

Le candidat ou la candidate recruté.e devra avoir une ancienneté dans l'enseignement et attester de compétences pour dispenser des enseignements théoriques et pratiques en athlétisme (y compris courses hors-stades et préparation athlétique). Il ou elle devra aussi être capable d'enseigner différentes activités physiques et sportives (sports individuels, escalade, sports d'opposition).

Le candidat ou la candidate recruté.e assurera essentiellement ses enseignements auprès des étudiants inscrits dans le parcours aménagé « Licence en 4 ans » (105 étudiants, 3 groupes TD). Il ou elle assurera des enseignements théoriques et pratiques dans les différentes Activités Physiques Sportives et Artistiques (pratique de polyvalence). Ce service pourra être complété par de l'accompagnement pédagogique et didactique lors des différentes mises en stage en L2, des travaux dirigés d'aide à la réussite, de méthodologie du travail universitaire et d'expression écrite et orale à destination de ces étudiants. La capacité à intervenir dans le domaine des sciences humaines et sociales, appliquées aux APSA, sera un autre atout supplémentaire pour le candidat ou la candidate.

Le candidat ou la candidate devra témoigner d'implications dans les milieux fédéraux des sports concernés (diplômes, formations, attestations).

Dans le cadre de la future campagne d'accréditation des formations, le candidat ou la candidate aura aussi pour mission de développer des ressources numériques et/ou audiovisuelles en lien avec les enseignements dispensés.

Contacts :

| | |
|-------------------------------|---|
| <u>Enseignement :</u> | Brigitte MAINGUET et Julien BOISSIERE Téléphone : +33 (0)6 22 13 87 99 Courriel : julien.boissiere@univ-lille.fr brigitte.maignuet@univ-lille.fr |
| <u>Administratif :</u> | Bureau : Recrutement-Mobilité enseignants Téléphone : +33 (0)3 62 26 95 39 / +33 (0)3 62 26 95 47 / +33 (0)3 62 26 95 38 Courriel : recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr Site internet : https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/ |

Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Afin de déposer votre candidature, il convient de vous rendre sur le site de l'université de Lille où vous pourrez prendre connaissance des conditions de recevabilité, des modalités d'inscription et de dépôt des candidatures.